

DIX-NEUVIÈME RÉUNION ORDINAIRE DU COMITÉ EXÉCUTIF DU CONSEIL MULTIDISCIPLINAIRE DU CIUSSS-DE-L'EST-DE- MONTREAL

PROCÈS-VERBAL



Rencontre tenue le 7 novembre 2018
Hôpital Santa Cabrini, salle Sr Ilia X. Peverali

- Présences: Madame France Després, thérapeute en réadaptation PDI
Monsieur Ahmed Douadi, technicien en génie biomédical
Madame Julie Dumas, nutritionniste et secrétaire du conseil multidisciplinaire
Madame Josée Gamache, travailleuse sociale
Monsieur Yvan Gendron, président-directeur général du CIUSSS de l'Est-de-Montréal
Madame Roselyne Hétu, assistante-chef inhalothérapie
Monsieur Guy Jolicoeur, travailleur social et président du conseil multidisciplinaire
Monsieur Luc Legris, directeur adjoint à la DSM – volet pratique professionnelle
Madame Sylvie Pelletier, éducatrice spécialisée
Madame Magalie Leblanc, physiothérapeute IUSMM
Monsieur Martin St-Georges, organisateur communautaire
Madame Carole Vacher, psychologue et vice-présidente du conseil multidisciplinaire
- Absences: Madame Caroline Constantineau, ergothérapeute LTEAS
Madame Caroline St-Denis, directrice des services multidisciplinaires

N°	Sujet	Document joint	Orientation Décision Information Discussion	Horaire
1.	Constatation du quorum et ouverture de la réunion			10H00
2.	Adoption de l'ordre du jour	x	DÉ	
3.	Adoption du compte rendu de la réunion ordinaire du 18 septembre 2018	x	DÉ	
4.	Nouvelles du président directeur général		In	10h10
5.	Nouvelles de la DSM		In	
6.	Nouvelles du président du conseil multidisciplinaire		In	
7.	Suivi des préoccupations du CM	X	In	10h50
8.	Politique sur la maltraitance	X	In	11h10
9.	Congrès de l'ACMQ			11h30
10.	AGA : vote électronique			11h40
11.	Cooptation			11h50
12.	Prochaine réunion ordinaire : le 17 décembre 2018			
13.	Clôture de la réunion			12h00

La secrétaire de la rencontre est Madame Francesca Cicciu.

1. Constatation du quorum et ouverture de la réunion

La réunion débute à 10 h 10. Un tour de table est effectué pour le constat des présences.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par M. Martin St-Georges et secondé par M. Ahmed Douadi d'adopter l'ordre du jour tel quel. L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

3. Proposition d'adoption du procès-verbal de la réunion ordinaire du 18 septembre 2018

Ajouter les noms de France Després et Magali Leblanc à la liste des présences.

Ajouter le nom de Martin St-Georges au point sur comité de trésorerie. Ahmed Douadi propose, Carole Vacher appuie.

Il est **PROPOSÉ**, dûment **APPUYÉ** et unanimement **RÉSOLU** d'adopter le procès-verbal de la dix-huitième réunion ordinaire du comité exécutif du conseil multidisciplinaire du CIUSSS de l'Est-de-l'Île-de-Montréal.

4. Nouvelles du président directeur général

Monsieur Gendron présente les nouvelles du PDG :

- Rencontre des ministres : M. Jolicoeur demande comment s'est passé la rencontre. M. Gendron fait un résumé des enjeux présentés dans les différents secteurs, à définir les modalités avec le nouveau gouvernement avec la réalité budgétaire. M. Gendron souligne que peu importe le défi, ce qui est important c'est de préparer la relève, autant dans les projets majeurs en cours que dans les projets futurs.
- Bloc opératoire et URDM : appel d'offres en janvier, on passera de 6 salles à 8 salles d'opérations.
- Construction HMR : appel d'offres en cours, définir plan clinique, l'organisation du travail, d'ici un an et demi, vous serez interpellés dans tous les secteurs, toujours avec la notion universitaire et une réflexion CIUSSS. Comité de travail en branle. Prochaines étapes, logique de la transformation.
- Changement à la direction des projets majeurs : Nathalie Chauvin nommée directrice par intérim, direction qui va prendre de l'ampleur car 200 personnes travailleront dans cette nouvelle direction. Personne dégagée à temps plein pour les communications, charge importante au niveau des équipes. Éléments solides pour la planification **et** l'organisation de chaque étape.
- Représentant de l'U de M : pour le projet HMR, c'est le recteur de l'Université de Montréal, M. Guy Breton qui a été nommé à ce poste.
- M. Jolicoeur demande quelle sont les attentes par rapport au CECM : enjeux généraux apportés, pratique professionnelle, enseignement, formation, formation continue, les intervenants seront interpellés dans chacun de leur secteur pour influencer le projet.
- M. St-Georges s'enquiert de la volonté de développement d'aménagement et de développement du boulevard l'Assomption. Une discussion s'ensuit.

5. Nouvelles de la DSM

M. Legris présente les nouvelles de la DSM :

- M. Legris fait part qu'une tournée est en cours avec la SAPA au niveau des pratiques, dans les directions programmes pour présenter l'offre de service et durant laquelle leurs priorités seront entendues afin d'assurer un mécanisme de suivi des dossiers et des projets. Une présentation sera faite au CECM.
- SAPA est la direction où la DSM est la plus impliquée dans les pratiques; la tournée permet de voir les mécanismes mis en place pour suivre les projets. Partenariat à poursuivre de la même façon.
- Isabelle Portelance directrice de la DI a également été rencontrée; programme plus petit mais une clientèle avec de grands besoins.
- Jonathan Brière, directeur du programme santé mentale adulte, a beaucoup d'attentes, et est de plus en plus impliqué, entre autres pour les évaluations de compétence. On va respecter leur rythme surtout à cause du déménagement du pavillon Rosemont.
- M. Legris prévoit rencontrer le volet Opérations de la DSM, les directions enseignement, et recherche. On aide à construire le site du Centre d'excellence, à donner des conférences et on travaille avec Josée Berthelette du centre de documentation, pour créer une veille médiatique afin d'alimenter les professionnels quant aux nouveautés.
- Les conférences se donnent une fois par mois. Mme Vacher fait un retour sur la conférence du Dr Poirier et sur les commentaires des psychologues sur la vision de la prise en charge des patients. Une discussion s'ensuit.
- DSM-DSI-DSP-DQÉPÉ : trajectoire de soins, la première trajectoire qu'on étudie est la MPOC. Atelier a permis d'identifier des projets afin d'optimiser la trajectoire, bulletin faisant le bilan, feedback du corps médical très positif, Il y aura une place importante à prendre pour les pratiques professionnelles.
- Comité pratiques professionnelles : intégrer le volet clinique couvert par l'Agrément d'ici la fin du mois
- Josée Gamache fait part que pour les conférences, la diffusion Livestream n'a pas toujours fonctionné. M. Legris témoigne également de la difficulté de fonctionnement et du support demandé au service audio-visuel. Une discussion s'ensuit. M. Legris va ramener le point au comité de direction.
- Centre d'excellence : M. Jolicoeur souligne que le CECM n'a pas encore eu de nouvelles concernant son implication. Une discussion s'ensuit.
- M. Mathieu Hamel, CCSI à la DSM fait une présentation sur l'encadrement clinique : actions réalisées, principaux enjeux, responsabilité légale, distinction entre supervision clinique et soutien clinique.

6. Nouvelles du président du conseil multidisciplinaire

Monsieur Jolicoeur fait part aux membres que l'an prochain, une journée commune aura lieu lors du congrès CMDP, CECM et CECII. Il demande à M. Legris de s'informer auprès du CMDP de quels dossiers sont communs pour amorcer une approche auprès du CMDP, tel que les rencontres statuées aux deux mois avec le CECII. M. Legris fera le suivi auprès du CMDP.

7. Suivi des préoccupations du CM

- Spécialiste en activités cliniques (SAC) :

Processus de dotation revue, création d'outils, réflexion sur les 2 ans d'expérience, question de relève, ce qui compte c'est que la personne passe le processus et compétente. Plusieurs membres s'expriment sur le sujet. M. Legris et les membres s'accordent pour une période d'essai de 6 mois sur le sujet du co-développement.

M. Hamel ajoute que cette réflexion a été faite, qu'un positionnement RH a également été fait à ce point, en termes de crédibilité, mais en même temps le processus de dotation est assez solide. M. Legris assure que le suivi sera fait de près.

Les professionnels avec une fonction d'encadrement clinique (PEC) : les nouveaux doivent passer par le même processus de dotation. M. St-Georges souligne qu'il faut identifier un type de professionnels qui développera un lien avec ses collègues, les soutenir et être en lien avec le mandat du CM. Mme Vacher commente sur le sommaire de gestion. M. Legris apportera ces commentaires au comité de travail DA.

- Regroupements professionnels :

M. Legris fait part de la démarche de réévaluation des regroupements et qu'on travaille sur les indicateurs. M. St-Georges demande si on veut encourager les projets de pairs avec cette démarche. Une autre discussion s'ensuit.

8. Politique sur la maltraitance

Le CECM a appris que la politique sur la maltraitance a été adoptée sans consultation. M. Legris explique la position de Mme Galdin, à savoir qu'il y avait urgence d'adopter cette politique car elle entre en fonction en novembre. M. Legris suggère d'inviter Mme Galdin. M. Jolicoeur déplore le fait que ni le CECM ni CECII n'ont été consultés. Les intervenants se posent des questions sur la gestion de ce protocole au quotidien. M. Legris suggère de communiquer avec Mme Galdin; M. Jolicoeur fera le suivi.

9. Congrès de l'ACMQ

Sujet à aborder dans une rencontre séparée à cédule.

10. AGA vote électronique :

En tant que président des élections pour le CECII, M. Jolicoeur a trouvé le processus très ardu et déplore le peu de participation. Cela démontre la pertinence de vote électronique et la méconnaissance des conseils. En parallèle, il est suggéré qu'une première rencontre du comité soit cédulée pour la préparation de l'AGA et des élections d'ici 6 mois. Les membres discutent des possibilités de modifications aux règlements pour autoriser le vote électronique.

11. Cooptation

Pas de développement dans ce dossier. M. Jolicoeur suggère d'envoyer une note dans intranet pour proposer aux personnes intéressées de poser leur candidature. Travail de sensibilisation à faire, M. St-Georges souligne la difficulté de libération des membres. Mme Gamache propose de cibler des personnes intéressées à l'avance.

12. Prochaine réunion ordinaire : le 17 décembre 2018

13. Clôture de la réunion.

Il est **PROPOSÉ**, dûment **APPUYÉ** et unanimement **RÉSOLU** de lever la réunion à 12 h00.

SECRETARE

PRÉSIDENT